

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20230710-D23-07-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2023

Affichage : 12/07/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 JUILLET 2023

FB/TD/OR n° 2023/43

Objet de la délibération :

Élection d'un délégué suppléant
Conseil d'administration du
collège Michel Chasles

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 17

Pouvoirs : 10

Votants : 23

Date de la convocation :

04 juillet 2023

Date de publication en ligne :

17 juillet 2023

Auteur :

François BELHOMME
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 10 juillet à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : François BELHOMME, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Simone BEULÉ, Marc BAUDELLOT, Sylvie ROUZET, Eric ROYNEL, Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, Cécile COMBEAU, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Béatrice BONVIN, Pouvoir à F. BELHOMME
- Patricia EVENO, Pouvoir à S. RICHARD-DUHAMEL
- Jean-Paul MARCHAND, Pouvoir à E. ROYNEL
- Marie-France DURAND, Pouvoir à J. GAY
- Jean JOSEPH, Pouvoir à D. BONNET
- Guy DAVID, Pouvoir à M. BAUDELLOT
- Philippe POISSONNIER, Pouvoir à S. BEULÉ
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à C. HABEGGER
- Emmanuel SAUTEUR, Pouvoir à D. DURAND
- Thomas AMELOT
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à B. ESTAMPE

Absente :

- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Dominique BONNET

Vu le code de l'Éducation et notamment ses articles R421-50 à R421-53,

Considérant que Monsieur le Maire est délégué titulaire représentant la commune d'Épernon au conseil d'administration du collège Michel Chasles,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un délégué suppléant représentant la commune d'Épernon au conseil d'administration du collège Michel Chasles,

Considérant que Monsieur Marc Baudelot propose sa candidature,

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **Désigne** Monsieur Marc Baudelot, délégué suppléant représentant la commune d'Épernon au conseil d'administration du collège Michel Chasles.

B. ESTAMPE, R. HAMARD, I. MARCHAND (Pouvoir à B. ESTAMPE), F. PICHARD (Épernon notre cité de caractère) ne prennent pas part au vote.

Fait et délibéré à Épernon,
le 10 juillet 2023

Secrétaire de séance
Dominique BONNET

Le Maire,
François BELHOMME